

Centre hospitalier et universitaire de Paris (Paris-Ouest)

Mme Raffestin (Bernadette) : service de physiologie, hôpital Ambroise-Paré.

Centre hospitalier et universitaire de Paris (Broussais - Hôtel-Dieu)

Mme Bouvier, épouse Bouvet (Anne) : service de bactériologie, virologie, Hôtel-Dieu.

Centre hospitalier et universitaire de Paris (Bichat-Beaujon)

Mme Zechovsky, épouse Lambert (Nicole) : service de bactériologie, virologie, hôpital Beaujon.

Arrêté du 15 décembre 1992 relatif à la nomination à la commission des stupéfiants et des psychotropes

NOR : SANM9203220A

Par arrêté du ministre de la santé et de l'action humanitaire en date du 15 décembre 1992 :

Sont nommés, en raison de leur compétence, membres de la commission des stupéfiants et des psychotropes :

| <i>Membres titulaires</i> | <i>Membres suppléants</i> |
|--|---|
| M. Abadie (Eric). | M. Amedee-Manesme (Olivier). |
| M. Afchain (Jacques). | M. Coqus (Jean-Claude). |
| M. Cornier (Pierre). | M ^{me} Facy (Françoise). |
| M. Carpentier (Jean). | M. Beaupin (Alain). |
| M. Edel (Yves). | M. Gentilini (Marc). |
| M. Dugarin (Jean). | M. Charles Nicholas (Aymé). |
| M. Gueler (Jean-François). | M ^{me} Claquin-Colleter (Maryvonne). |
| M ^{me} Jouglard (Jacqueline). | M ^{me} Ardit (Jocelyne). |
| M. Lagier (Georges). | M. Dally (Sylvain). |
| M. Lambert (Henri). | M. Bourin (Michel). |
| M. Laqueuille (Xavier). | M. Loo (Henri). |
| M. Hautefeuille (Michel). | M. Delile (Jean-Michel). |
| M. Olievenstein (Claude). | M. Valleur (Marc). |
| M. Puech (Alain). | M. Montastruc (Jean-Louis). |
| M. San Marco (Jean-Louis). | M. Sambuc (Roland). |
| M. Tignol (Jean). | M. Touzeau (Didier). |
| M. Bailly (Pierre). | M. Gatineau (Jacques). |
| M. Vayssette (Joany). | M. Audhoui (Jean-Luc). |

Sont désignés respectivement président et vice-président de la commission :

- M. le professeur Lagier (Georges).
- M. le docteur Dugarin (Jean).

Sont désignés au titre de producteurs de matières premières stupéfiantes ou psychotropes :

- M. Blanchard (Jean-Charles).
- M. Gubler (Dominique).

Arrêté du 18 décembre 1992 portant nomination au Conseil supérieur des professions paramédicales

NOR : SPSP9203253A

Par arrêté du ministre de la santé et de l'action humanitaire en date du 18 décembre 1992, les arrêtés des 4 mars 1991, 4 avril 1991, 30 avril 1991 et 2 décembre 1991 portant nomination au Conseil supérieur des professions paramédicales sont modifiés ainsi qu'il suit :

I. A la commission des infirmiers

I. - 1° Comme membre appartenant à la profession, sur proposition des organisations suivantes :

Pour la Fédération de la santé et de l'action sociale C.G.T. :

Remplacer :

« Suppléante : Mme Lahbib (Dominique) »,

Par :

« Suppléante : Mme Defortescu (Danielle) ».

Pour la Fédération des personnels des services publics et des services de santé Force ouvrière :

Remplacer :

« Suppléante : Mme Bataille (Edith) ;

« Suppléant : M. Sanabre (Georges) »,

Par :

« Suppléant : M. Sanabre (Georges) ;

« Suppléant : M. Rochais (Hervé) ».

Pour la Fédération nationale des syndicats chrétiens des personnels actifs et retraités des services de santé et services sociaux C.F.T.C. :

Remplacer :

« Suppléante : Mme Villette (Nicole) »,

Par :

« Suppléant : M. Kiefer (Patrick) ».

Pour le comité d'entente des écoles d'infirmiers et des écoles de cadres (C.E.E.I.E.C.) :

Remplacer :

« Suppléante : Mme Goudard (Annie) »,

Par :

« Suppléante : Mme Léo (Michelle) ».

Pour l'Union des associations et syndicats infirmiers et des infirmiers-infirmières français (U.N.A.S.I.F.) :

Remplacer :

« Titulaire : M. du Roure (Henri) »,

Par :

« Titulaire : Mme Peter (Noëlle) ».

2° Comme membres appartenant à l'administration, aux organismes intéressés et au corps médical :

Comme conseillère technique régionale en soins infirmiers :

Remplacer :

« Suppléante : Mme Fournet (Raymonde) »,

Par :

« Suppléante : Mme Michez (Edwige) ».

II. - Lorsque la commission est consultée sur des problèmes relatifs aux aides-soignants :

Comme membre de la commission, sur proposition de la Fédération des personnels des services publics et des services de santé Force ouvrière :

Remplacer :

« Suppléant : M. Letourneur (Yvan) »,

Par :

« Suppléant : M. Brion (Pascal) ».

2. A la commission des masseurs-kinésithérapeutes

Comme membres appartenant à la profession sur proposition de la Fédération des personnels des services publics et des services de santé Force ouvrière :

Remplacer :

« Titulaire : M. Seguy (Claude) »,

Par :

« Titulaire : Mme Vernerey (Christine) ».

3. A la commission des pédicures-podologues

I. - Comme membres appartenant à la profession sur proposition des organisations suivantes :

Pour la Fédération des personnels des services publics et des services de santé Force ouvrière :

Remplacer :

« Titulaire : M. Meisels (Ernie) » ;

« Suppléant : M. Huertas (Claude) »,

Par :

« Titulaire : M. Huertas (Claude) » ;

« Suppléante : Mme Ricordel (Claudine) ».

Pour le Syndicat national des podologues :

Remplacer :

« Titulaire : M. Alleau (Gérard) »,

Par :

« Titulaire : M. Meisels (Ernie) ».

II. - Faute de proposition de la Fédération de la santé et de l'action sociale C.G.T., de la Fédération nationale des syndicats des services de santé et des services sociaux C.F.D.T., de la Fédération nationale des syndicats chrétiens des personnels actifs et retraités des services de santé et services sociaux C.F.T.C., de la Fédération française Santé et action sociale C.G.C. et de la Fédération française des médecins généralistes, sont désignés en raison de leur compétence et en application de l'article 14 de l'arrêté du 4 mars 1991 précité :

« Titulaire : Mme Journot-Perlot (Catherine) » ;

« Suppléante : Mme Lebreton (Véronique) » ;

« Titulaire : M. Olie (Louis) » ;

« Titulaire : M. Vennin (Daniel) » ;

« Titulaire : Mme Dupire (Geneviève) ».

4. A la commission des orthophonistes

Comme membres appartenant à la profession sur proposition de la Fédération des personnels des services publics et des services de santé Force ouvrière :